

**COMMISSION PERMANENTE DU 18 SEPTEMBRE 2019****Rapport n° CP 2019-255  
DÉVELOPPEMENT, MODERNISATION DU RÉSEAU ET RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL  
ROULANT**Modification d'article(s)  / Suppression d'article(s)  / Créations d'article(s) additionnel(s) **Texte de l'amendement :**

Un article, formulé comme suit, est ajouté à la délibération :

« Décide, face aux enjeux écologiques majeurs, d'agir rapidement pour relancer la ligne de fret ferré Perpignan-Rungis, par un travail concerté avec l'État, la SNCF et les collectivités concernées ».

**Exposé des motifs :****Agir rapidement et avec détermination pour relancer la ligne de fret ferré Perpignan-Rungis**

Malgré une immense mobilisation, le train de fret primeur Rungis-Perpignan s'est arrêté au mois de juillet dernier, officiellement jusqu'au premier novembre prochain. Depuis lors, ce train est remplacé par une cinquantaine de camions : une aberration écologique totale lorsqu'on sait que le ferroviaire émet 9 fois moins de Co2 et consomme 6 fois moins que la route.

Pendant des mois, citoyens, syndicats et élu.e.s se sont mobilisés pour empêcher cette issue, qui est une véritable catastrophe environnementale et un immense gâchis au regard des investissements publics réalisés : en 2010, le terminal ferroviaire de Rungis a connu une rénovation complète, d'un coût de 19 millions d'euros, pour passer à 400 000 tonnes transportées par an, et éviter justement près de 10 000 camions sur les routes chaque année.

Alors que la Ministre des Transports Elisabeth Borne a assuré à plusieurs reprises qu'il n'était pas question de mettre fin à cette ligne, c'est un nouveau scandaleux mensonge du Gouvernement qui se précise.

Les 19 millions d'euros engagés par les collectivités, les 300 000 euros proposés par la Semmaris pour aider les transporteurs à investir, et surtout les 48 000 morts prématurées par an en France causées par la pollution : rien de tout ceci ne semble avoir été réellement pris en compte par le Gouvernement.

Face à ce désastre, l'exécutif de la Région Ile-de-France s'est montré bien peu actif, et a préféré faire aveuglément confiance au Gouvernement. Alors qu'il s'agit là d'un enjeu écologique majeur, il n'est pas envisageable de renoncer. La casse du fret ferré doit impérativement cesser.

Le 11 septembre dernier s'est tenue une réunion dont peu d'éléments concrets sont sortis, hormis l'hypothétique mise en place d'un transport combiné.

La bataille doit se poursuivre pour relancer cette ligne. La Région, concernée au premier chef, doit se montrer déterminée et y prendre toute sa part, avec l'État, la SNCF, les collectivités et les associations mobilisées.

Tel est l'objet de cet amendement.

**Céline MALAISE**  
Présidente de groupe